

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Processus de formation et de recherche 2024-2025

Code T.TS.SO352.F1.F.24	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres		
Niveau ☒ module de base ☐ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ semestre de printemps ☐ semestre d'automne ☒ module sur 2 semestres automne et printemps ☐ Autres

2 Organisation Langue

Crédits ECTS * 6 ECTS	☐ allemand ☐ anglais ☒ français
---------------------------------	--

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☒ Pas de prérequis
- ☐ Autres

Autres prérequis

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences principales visées :

2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en termes de professionnalisation.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

Compétences secondaires visées :

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques au niveau local, national et international.

Objectifs généraux d'apprentissage

Au service du développement de la compétence 2 :

- Prendre conscience de ses ressources internes (forces et valeurs).
- Identifier les savoirs développés dans des expériences antérieures (bagage expérientiel).
- Se questionner sur la construction de son identité professionnelle et de sa posture professionnelle.
- Se situer dans un groupe (rapport à soi-même et aux autres).
- Explorer les dimensions socio-affectives de son propre processus d'apprentissage (rapport au savoir).
- Se préparer à la FP1 par l'élaboration de la première des 4 étapes de la FP1 : le Bilan de compétences. Cette première étape initie un projet de formation individualisé (cohérent par rapport aux exigences de la profession et en phase avec ses aspirations) et oriente l'étudiant.e dans la réalisation ultérieure de sa première période de formation pratique.
- Documenter et communiquer, au moyen du Portfolio, l'évolution de la construction de son identité professionnelle et de son parcours de professionnalisation.

Au service du développement de la compétence 6 :

- S'initier à une démarche scientifique par l'acquisition d'outils de formation et de recherche (apprendre à faire une recherche documentaire, à référencer correctement – introduction au Guide rédactionnel de la HETS-FR).
- S'initier à une démarche scientifique par l'identification des critères de scientificité des sources documentaires.
- Développer des capacités d'écriture réflexive nécessaires à l'analyse du processus de formation réalisé dans le module, mais nécessaires également tout au long du cursus d'études.
- Développer des capacités d'expression orale nécessaires à la formation et à la profession.

Au service du développement de la compétence 5 :

- Exercer des capacités d'autoévaluation en explicitant les effets du processus de formation sur soi-même, TS en formation.
- Identifier le sens de la profession pour soi.
- S'impliquer dans une posture réflexive en analysant et en mettant en lien les apprentissages et les apports théoriques du module.

Domaine **HES-SO** Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenus d'enseignement :

- Identité personnelle et professionnelle.
- Notion d'adulte apprenant-e, engagé-e dans un processus de formation professionnalisante.
- Savoirs, apprentissages et bagage expérientiel dans la trajectoire de vie.
- Rapport au savoir compris comme relation à soi, aux autres et au monde (à l'environnement).
- Dimensions en jeu et en interaction dans l'apprentissage.
- Introduction aux concepts de base du courant de la psychologie positive.
- Posture réflexive.
- Bilan de compétences (première étape du projet de formation de l'étudiant.e) et Dispositif de formation pratique HES-SO.
- Introduction à l'outil Portfolio et accompagnement réflexif dans la constitution des traces et des preuves du Portfolio.
- Introduction à l'écriture scientifique : recherche documentaire, introduction au système de référencement (Guide rédactionnel HETS-FR), construction d'un texte et argumentation.

Formes d'enseignement : prioritairement, travail en sous-groupes tout au long du module, mises en situation, exercices, travail individuel.

Toutes les informations relatives au contenu détaillé des enseignements sont consignées dans le document **Syllabus du module F1**, présenté le 16.09.2024 et enregistré sur la plateforme Moodle.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

EXIGENCES DE REALISATION ET D'EVALUATION DU MODULE :

Pour l'ensemble du module, il est attendu :

- Présence régulière et participation active aux différentes journées de cours (listes de présence à signer). Toute absence – y compris celles justifiées par un certificat médical – implique des travaux de mise à niveau dont la responsabilité revient à l'étudiant-e :
- En ce qui concerne l'**axe 1 du module (travail dans les 7 petits groupes)**, l'étudiant-e absent-e à une des journées de cours, prend connaissance du programme (enregistré sur Moodle) et réalise – pour le cours suivant – le même travail que les autres membres du groupe ont réalisé en classe.
- En ce qui concerne l'**axe 2 du module**, il appartient à l'étudiant-e de se mettre à jour en prenant connaissance des ressources que les intervenant-e-s déposent sur Moodle.
- Engagement autonome régulier dans la réalisation de son Portfolio ainsi que dans le travail proposé dans les différentes journées de cours.
- Réalisation du Bilan de compétence FP1 (dont l'évaluation formative est assurée par la-le Répondant.e de Formation Pratique [RFP], en dehors du module F1, lors d'un entretien entre l'étudiant.e et la-le RFP qui aura lieu au moment convenu entre les deux parties)
- Réalisation d'une présentation orale individuelle relative à l'évolution de son processus de professionnalisation, en mars 2025 (évaluation sommative).
- Réalisation d'un travail final écrit individuel d'autoévaluation, en mai 2025 (évaluation sommative).

MODALITES DE VALIDATION DU MODULE :

Présentation orale individuelle, en sous-groupes, de la durée de 30 minutes (15 min. de présentation individuelle + 15 min. d'échange avec le sous-groupe) : **le 17 mars ou le 24 mars 2025**. La répartition des étudiant-es dans les sous-groupes et les consignes relatives à cette présentation seront transmises en temps opportun et enregistrées sur la plateforme Moodle.

La présentation orale du mois de mars 2025 est un prérequis pour le dépôt du travail écrit final individuel.

Travail écrit final individuel d'autoévaluation : au plus tard le **16 mai 2025**. Travail à déposer sur Moodle, en format pdf, dans l'espace ad hoc. Toutes les consignes seront transmises en temps opportun et enregistrées sur la plateforme Moodle.

La validation du module F1 prend en considération les différentes exigences de réalisation et d'évaluation mentionnées ci-haut. La pondération de ces dernières est la suivante :

- Investissement de l'étudiant-e dans le Portfolio et le Cahier d'itinérance = 10% des points (attribués d'office pour valoriser l'investissement autonome et responsable dans la démarche de formation du module F1)
- Engagement de l'étudiant-e dans le processus de formation et dans le travail proposé dans les sous-groupes = 10% des points
- Présentation orale individuelle (mars 2025) = 30% des points
- Travail écrit final individuel d'autoévaluation (mai 2025) = 50% des points.

L'échelle de notation de référence est celle de la HES-SO -> notes A, B, C, D, E = module validé, crédits octroyés // note F = prestation insuffisante, répétition (cf. chapitre 7, p.3).

En sus de la note communiquée via le portail d'étude IS-Academia, l'étudiant-e reçoit, par courriel, une *Grille d'évaluation* ad hoc avec des commentaires personnalisés rédigés par l'intervenant-e de son sous-groupe.

Selon l'article 28 du *Règlement sur la formation de base* (Bachelor et Master) à la HES-SO (p.11), l'absence à la présentation orale ou le non-respect du délai de dépôt du travail écrit final a pour conséquence la note F au module.

Toutes les informations détaillées relatives aux exigences de réalisation du module, aux modalités d'évaluation et de validation ainsi qu'un spécimen de la Grille d'évaluation sont consignées dans le document **Syllabus du module F1**, présenté le 16.09.2024 et enregistré sur la plateforme Moodle.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Autres modalités de remédiation

MODALITES DE REPETITION

Note F - Répétition

L'étudiant-e qui obtient **une note F** à un module doit le **répéter**, conformément à l'art.30 du *Règlement sur la formation de base* (Bachelor et Master) à la HES-SO (p.11) entré en vigueur le 14 septembre 2020.

Les modalités de répétition sont les suivantes, au choix de l'étudiant.e :

a) Elaborer un nouveau travail écrit final individuel d'autoévaluation, en suivant les mêmes consignes données pour le premier travail écrit, mais en prenant en considération les remarques formulées par l'intervenant.e ayant évalué le travail écrit.

Ce travail de répétition est à envoyer, en version électronique, à la responsable du module (nicoletta.mena@hefr.ch). Délai : **mercredi 27 août 2025 à 12h00**.

b) Refaire l'entier du module F1 durant l'année académique 2025-2026.

L'étudiant-e annonce la modalité de répétition choisie, par courriel au **secrétariat académique** (secretariat-ts@hefr.ch), dans les 10 jours après la communication de sa note F. Passé ce délai, la modalité a) s'applique par défaut.

En cas d'abandon de la modalité de répétition sans juste motif, la note F est attribuée et l'échec définitif communiqué à l'étudiant-e.

8 Remarques

Selon l'article 6 du *Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social* (p.2) entré en vigueur le 14 septembre 2020, le module F1 est obligatoire (module fondamental de la première partie de la formation).

9 Bibliographie

Campeau, R. & Sirois, M. & Rheault, E. (2009). *Individu et société : initiation à la sociologie*. Gaëtan Morin.

Charlier, E. & Donnay, J. (2008). *Apprendre par l'analyse de pratiques. Initiation au compagnonnage réflexif*. Presses Universitaires.

Giordan, A. (1998). *Apprendre !* Belin.

Morin, E. (2001). *La méthode 5 : l'humanité de l'humanité - L'identité humaine*. Seuil.

Paucsik, M & Baudier, J.-B. & Shankland, R (2021). *S'initier à la psychologie positive pour prendre soin de soi, des autres et de l'environnement*. Eyrolles.

D'autres ressources bibliographiques sont transmises au cours du module et enregistrées sur la plateforme Moodle.

10 Enseignant-e-s

Afsary Alexandra
Baudier Jean-Baptiste
Blanc Claude
Erard Dominique
Etique Marie
Guex Chantal
Jay Olivier
Mena Nicoletta
Pointet Lauriane
Sandjo Chantal
Shelton Mikael
Sterchi Amelie

Responsable de module *
Nicoletta Mena



Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Descriptif validé le *
1^{er} septembre 2024

Descriptif validé par *
Etienne Jay
Responsable de filière